

Téléchargé à partir de <https://www.codedelaroute.be/fr/a-propos-de-nous>

Attention : Le contenu de ce document n'est valable qu'au moment du téléchargement. Les informations publiées sur notre site web étant régulièrement mises à jour, leur contenu peut avoir changé.

code<sup>de</sup>la<sup>route</sup>.be

Date de publication : 14 janvier 2025 - Date de téléchargement 27 avril 2026

## À PROPOS DE NOUS

### À propos de CodedelaRoute.be

CodedelaRoute.be est un site web de l'institut Vias. Il regroupe le Code de la route, la législation routière pertinente ainsi que les explications correspondantes, afin de les rendre rapidement, facilement et clairement accessibles au grand public. Dans le cadre de cette mission d'intérêt général, l'institut Vias bénéficie du soutien du SPF Mobilité et Transports. Par ailleurs, l'institut Vias propose, comme sur d'autres plateformes, des formations pertinentes destinées aux professionnels, selon un fonctionnement conforme aux pratiques du marché.

### À propos de l'institut Vias

L'institut Vias est un institut de connaissance indépendant qui s'engage à l'amélioration la sécurité routière, la mobilité et de la sécurité sociétale. Il est surtout connu du grand public comme la force motrice derrière les campagnes BOB contre l'alcool au volant, et comme une source d'analyse et d'explication dans les médias sur les événements actuels en matière de circulation et de mobilité.

### L'équipe

L'équipe en charge de la gestion du site web Code de la route se compose actuellement de :



Nous sommes responsables du contenu et de la mise en forme du site web et, en collaboration avec l'équipe marketing, nous assurons la communication, notamment via les newsletters et les publications sur les réseaux sociaux.

### D'où provient le contenu ?

Les différents règlements sur Code de la route sont directement repris du Moniteur belge, où la législation fédérale et régionale est publiée. Grâce au suivi quotidien du Moniteur belge, le contenu du site web est constamment mis à jour, afin que les réglementations nouvelles ou modifiées soient disponibles dès que possible.

Bien que les règlements sur ce site web soient reproduits fidèlement à partir du Moniteur belge, seules les publications dans le Moniteur belge sont juridiquement valables.

Les pages expliquant différents aspects de la réglementation routière sont basées sur des publications, brochures et briefings de l'institut Vias, qui sont basés sur la recherches scientifique et juridique.

Vous pouvez nous contacter en utilisant ce formulaire.